



UNIPHOR

UNION NATIONALE DES INTERETS

PROFESSIONNELS HORTICOLES

29 C Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS
Tél. : 01 43 21 43 49 – Fax : 01 43 21 49 93
E-mail : bureau-uniphor@orange.fr – site : www.uniphor.fr

Xylella Fastidiosa : Du côté des producteurs, un point c'est tout !

Dans le cadre des textes européens relatifs aux mesures de protection contre les organismes nuisibles et plus particulièrement la *Xylella fastidiosa*, les syndicats d'horticulteurs et pépiniéristes ont été invités par la DGAL à donner l'avis des professionnels sur les modalités de lutte contre cette bactérie véhiculée par les insectes.



Suite à cette interpellation, les syndicats de la filière se sont réunis au sein de l'Interprofession pour faire valoir leurs points de vue. La Coordination Rurale et l'UNIPHOR, fortes des expériences désastreuses du Charançon Rouge et de la Sharka, ont rappelé deux principes essentiels. D'abord, les producteurs sont victimes et non coupables de l'existence de ces maladies. Ensuite, l'attirance des administrations françaises pour la surenchère des règles européennes a conduit à des impasses.



UNIPHOR

UNION NATIONALE DES INTERETS

PROFESSIONNELS HORTICOLES

29 C Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS

Tél. : 01 43 21 43 49 – Fax : 01 43 21 49 93

E-mail : bureau-uniphor@orange.fr – site : www.uniphor.fr

En ce qui concerne l'auto-contrôle, nous soutenons l'idée qu'il doit se faire sur les plantes mères. Cette opération dispense de tout contrôle postérieur, dans la mesure où une plante mère saine donnera des plants sains. Cela permet ainsi un contrôle effectif, tout en préservant les finances des professionnels. De plus, nous exigeons que l'administration française produise, en contrepartie de l'obligation de prélèvement, des fiches techniques concernant les méthodes de détection. Cela, afin de prévenir les confusions qui ne manqueront pas d'arriver avec une maladie dont les symptômes peuvent être confondus avec divers aléas de la pousse des végétaux.



Concernant le niveau de prise en charge financière, nous soutenons que le désengagement de l'État est un non-sens. Plus de 200 variétés sont concernées et bon nombre d'entre elles évoluent en milieu naturel. Non seulement l'État abandonne les professionnels tout en faisant peser sur leurs épaules les contraintes et leurs coûts, mais il abdique quant à la lutte globale sur l'ensemble du territoire. De fait, nous exigeons une prise en charge au moins équivalente à celle qui existait par le passé.

Enfin, notre total agrément à la stratégie de lutte contre la Xylella implique qu'au préalable les organisations professionnelles disposent d'un panorama complet des actions, coûts et moyens financiers prévus dans les autres états membres de l'Union Européenne (ou subdivisions territoriales en charge de la question, Länder, provinces...). Par le passé, les surenchères hexagonales n'ont donné aucun résultat, si ce n'est des montagnes de contraintes inutiles et coûteuses pour les agriculteurs. De surcroît, si l'État compte abandonner la bataille en rase campagne, il est inutile d'élaborer des usines à gaz sans lendemain. Il suffira de se contenter des pratiques mises en oeuvre chez nos voisins.